Certification « Ports Propres » – Marina de la Pointe du Bout

Code : B.2.1.3
Maitrise d'ouvrage : Ville des Trois Ilets
Comité de pilotage : Ville des Trois Ilets
Contexte et objectif de l'action

Le suivi de la qualité des masses d'eau, réalisé dans le cadre du SDAGE, met en évidence de fortes pressions sur les 2 masses d'eau côtières de la baie de Fort-de-France.
Au vu du nombre de pressions fortes, ces dernières ont été classées en Risque de Non Atteinte des Objectifs d'Etat (RNAOE), pour 2021.

Les activités portuaires peuvent être sources de pollutions chimiques (hydrocarbures, métaux lourds en provenance des aires de carénage, d'activités commerciales ou artisanales ou des bateaux en mouillage) mais aussi bactériennes (rejets directs des eaux noires et grises, ruissellement sur zones imperméabilisées) ou physiques (apport de macrodéchets divers). L'amélioration de la qualité des eaux de la baie passe donc notamment par la mise en place d'une meilleure gestion des déchets et des effluents produits par les activités des ports de plaisance, à l'échelle de la baie. L'objectif de cette action est de limiter l'impact des activités liées aux ports de plaisance sur la qualité des eaux.

Description technique de l'action

Communes concernées : Trois-îlets

Avancement de l'action

Date de début de l'action: 2024

Indicateurs:

Etude diagnostique

Obtention de la certification

Date d'échéance de l'action : 2026

Pourcentage d'avancement : 0%

Éléments financiers

Budget total : 0K €

Budget disponible : 0K € HT

Budget à obtenir : 0K € HT

Années	Montant prévu	Montant dépensé	% engagement
2024	0K € HT		
TOTAL			